



BULLETIN DE DEMANDE D'INSCRIPTION 2026

1) CONCURRENT

- Le pilote inscrit est conducteur/concurrent, merci de passer directement au paragraphe 2**
 Le pilote conducteur n'est pas le concurrent, merci de donner les informations suivantes :

Nom du concurrent :

Nom et prénom du représentant légal :

Nationalité :

Adresse postale :

Téléphone portable : Téléphone professionnel :

E-mail : Site web :

Licence de concurrent n° délivrée par :

2) 1^{ER} CONDUCTEUR ET COPILOTE

Nom 1^{er} conducteur :

Prénom 1^{er} conducteur :

Pseudonyme utilisé (porté sur votre licence) :

Nationalité : Né(e) à : le :

Adresse postale :

Téléphone portable : Téléphone domicile :

Licence de conducteur n° délivrée par :

E-mail 1^{er} conducteur :

 :

 :

Nom du co-pilote :

Prénom du co-pilote :

Licence conducteur n°

délivrée par :

Nationalité : Né(e) à : le :

Adresse postale :

E-mail co-pilote :

Téléphone portable :

 :

 :

3) TARIF/INSCRIPTION

- Option Saison : 800€ TTC (666.67€ HT)**

COMPLEMENTS OBLIGATOIRES (Si le concurrent ne les a pas) :

- Kit Parc Assistance (tente + barrière + accessoires) : 975€ TTC (812.50€ HT)**

- Combinaison pilote* : 575€ TTC (479.17€ HT) Combinaison copilote* : 575€ TTC (479.17€ HT)**

- Option Découverte : 300€ TTC (250€ HT) pour une seule épreuve dans la saison**

- Prêt combinaison pilote : 50€ TTC (41.70€ HT) Prêt combinaison copilote : 50€ TTC (41.70€ HT)**

*les combinaisons des années précédentes ou d'autres Clio Trophy sont autorisées. Obligatoires pour pilote et copilote



Paiement Inscription :

Virement bancaire à ALPINE RACING

SWIFT : BNPAFRPPPAC

IBAN : FR76 3000 4008 2800 0282 8438 376

Intitulé : CLIO TROPHY FRANCE TERRE + nom pilote

Joindre le justificatif du virement à ce bulletin.

4) FACTURATION DE L'INSCRIPTION

Nom du destinataire de la facturation :

Adresse complète :

.....

Préciser si Association

 Personne physique

 Société

Numéro de TVA :

5) PRIMES

Merci de fournir impérativement un RIB (avec code SWIFT et IBAN) pour le paiement des primes, ainsi qu'une autorisation écrite expresse de paiement des primes à un tiers si le versement ne se fait pas à un des membres de l'équipage

6) DIVERS

Taille de Combinaison (**voir Bon de Commande**)

- Pilote : Homme Femme

- Copilote : Homme Femme

Voir options sur bon de commande

Taille de vêtement (S-M-L-XL-XXL) - Pilote : Homme Femme

- Copilote : Homme Femme

7) GENERALITES

Nous, pilote et co-pilote, nous engageons à transmettre par email à Josep.FERRER-TRIAS-EXT@fr.alpineracing.com une copie de nos demandes d'engagements aux rallyes inscrits au calendrier du TROPHEE.

- Nous certifions sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus, et ne pas être l'objet d'une suspension de licence émise par la FFSA ou par toute autre autorité sportive habilitée. Nous nous engageons à informer le représentant d'ALPINE RACING (« ALR »), Josep Ferrer, ou toute autre personne désignée, si tel devait être le cas.



- Nous certifions connaître et avoir pleinement conscience :
 - du type et des caractéristiques des rallyes sur lesquels les épreuves se déroulent,
 - du type et des caractéristiques du véhicule de compétition participant à ces rallyes,
 - des aptitudes nécessaires pour piloter un tel véhicule de compétition dans des conditions de course et selon les niveaux requis par les règles sportives et techniques, et des risques à piloter un tel véhicule sur de tels rallyes.
- Nous certifions nous engager à ces rallyes inscrits au calendrier du CLIO TROPHY FRANCE TERRE 2026 en parfaite connaissance des risques inhérents à la compétition automobile. Nous sommes informés et pleinement conscients que la participation à de telles épreuves est dangereuse et génère des risques de sérieuse blessure sur notre personne ou de décès, ainsi qu'elle pourrait causer des dommages à nos biens, notamment mais pas exclusivement en cas de collision ou autre accident.
- Nous déclarons que nous sommes en bonne santé et que nous avons informé notre équipe/préparateur des contraintes médicales que nous pouvons subir ou que nous avons pu subir, de tout traitement médical que nous suivons et qui peut affecter notre capacité à piloter le véhicule et par conséquent notre participation aux rallyes.
- En notre nom propre et au nom de nos employés, associés, héritiers et de nos ayant-droits, nous dégageons expressément, irrévocablement et sans limitation ALPINE RACING (incluant ses directeurs, ses employés, ses prestataires, agents et représentants) les membres du Comité d'Organisation, tout Fournisseur Officiel et toute société faisant partie du Groupe RENAULT de toute responsabilité en cas de décès, d'accident corporel ou matériel survenu pendant notre participation aux différents rallyes. Nous sommes aussi pleinement conscients que nos blessures peuvent s'aggraver, ou s'accroître lors de l'intervention urgente des premiers secours qui peut être déclenchée lors d'un accident ou d'une sortie de route.
- Nous déclarons avoir pris connaissance et accepter sans réserve toutes les dispositions :
 - de la Réglementation Standard des Rallyes FFSA,
 - du code sportif International FIA,
 - ainsi que des Règlements sportif et technique du CLIO TROPHY FRANCE TERRE 2026 et en accepter sans réserve toutes les conditions, y compris les termes de l'article 5 précisant les pénalités financières auxquelles nous sommes soumis et qui pourront faire l'objet d'une retenue éventuelle sur les primes de course.
- Nous nous conformerons sans réserve aux lois applicables, aux règlements et règles de santé et de sécurité, aux instructions et directives, décisions et sanctions prises directement ou indirectement par le personnel ALPINE RACING, le Comité d'Organisation, la FFSA et ses Officiels lors des rallyes.
- Notamment et sans que ce soit exhaustif, nous nous engageons à :
 - à respecter les règles interdisant le dopage
 - à accepter tous les contrôles possibles entrepris par les médecins officiels.
 - à respecter sans condition les plans d'identification (combinaison, véhicule).
 - à respecter les lois et réglementations applicables en matière d'assurances obligatoires pour la pratique de la compétition de tout propriétaire de véhicules terrestres à moteur.
- Nous acceptons qu'ALPINE RACING se réserve le droit de refuser un engagement au CLIO TROPHY FRANCE TERRE 2026 à tout demandeur :
 - qui n'aurait pas acquitté une pénalité financière lors d'une précédente saison ou d'un précédent rallye,
 - qui aurait un compte débiteur auprès du service après-vente pièces compétition d'ALPINE RACING ou auprès d'un partenaire du CLIO TROPHY FRANCE TERRE 2026.
 - qui ne remplirait pas les conditions requises pour l'inscription
 - qui poursuivrait un objet contraire à ceux du sport automobile ou ceux d'ALPINE RACING



- qui aurait refusé d'appliquer les décisions de la FFSA ou d'ALPINE RACING
- qui par ses propos, ses actes ou ses écrits, aurait porté un préjudice moral ou matériel à RENAULT SAS, ses filiales ou ALPINE RACING, à ses collaborateurs ou à ses dirigeants, y compris dans les saisons sportives précédentes.
- que le Comité d'Organisation du Clio Trophy France Terre se réserve le droit de prendre en compte tout autre critère qu'il jugerait pertinent, en relation avec les exigences sportives et économiques auxquelles le CLIO TROPHY FRANCE TERRE 2026 doit répondre.

8) INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations, recueillies dans ce bulletin de demande d'inscription font l'objet d'un traitement informatique tenu à jour et exploité sous la responsabilité d'ALR, agissant en qualité de responsable de traitement, et ce aux fins de (i) vous permettre de participer au CLIO TROPHY FRANCE TERRE 2026 (le « **Trophée** »), (ii) gérer l'organisation administrative et sanitaire du Trophée et (iii), le cas échéant, permettre à ALR la communication d'informations de nature promotionnelle et commerciale (les « **Finalités** »).

Tous les champs du bulletin sont obligatoires et strictement nécessaires pour les besoins des Finalités. A défaut d'avoir renseigné ces champs, les Finalités ne pourront pas être réalisées.

Le traitement repose sur l'exécution des relations contractuelles entre vous et ALR, la préservation de l'intérêt légitime de ALR, ainsi que, plus globalement, de l'intérêt légitime des participants au Trophée.

Tout ou partie des données à caractère personnel collectées peut être transmise (i) aux sociétés soeurs et/ou celles du groupe auquel ALR appartient, (ii) aux diverses instances sportives impliquées dans l'organisation et/ou la supervision du Trophée, ainsi qu'à des prestataires externes, notamment informatiques.

Les informations et données personnelles portées sur ce bulletin sont conservées pendant l'année calendaire au cours de laquelle vous participerez au Trophée puis pendant un (1) an, sauf si une durée conservatoire plus longue est autorisée ou imposée par une obligation légale ou réglementaire, et notamment en cas de poursuites judiciaires, ou si vous avez exercé dans les conditions prévues ci-après, l'un des droits qui vous sont reconnues par la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement Général de Protection des Données Personnelles du 14 avril 2016.

Au terme de ces périodes, les données personnelles vous concernant seront archivées de manière sécurisée pour les durées nécessaires de conservation et/ou de prescription résultant des dispositions législatives ou réglementaires applicables.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et, le cas échéant, d'un droit à la portabilité et à l'effacement de vos données, ainsi que d'opposition au traitement ou à sa limitation, et enfin, du droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès. Vous avez également la possibilité de vous inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage.

Pour l'exercice de vos droits auprès d'ALR, veuillez envoyer un email à l'adresse privacy@fr.alpineracing.com. ALR se réserve le droit de vous demander de justifier votre identité. Pour toute réclamation vous concernant, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle nationale compétente en matière de protection des données, à savoir la Commission Nationale Informatique et Libertés (la « **CNIL** »). L'exercice du droit de réclamation doit être réalisé auprès de la CNIL en joignant, le cas échéant, un justificatif d'identité.



En cochant cette case, nous autorisons ALPINE RACING et ses partenaires au CLIO TROPHY FRANCE TERRE 2026 à nous communiquer des informations commerciales.

Fait à : le :

Signature du conducteur	Signature du co-pilote
Signature du concurrent	